

# Vivre à l'abri de la peur

La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine

La sécurité humaine comprend la protection contre des menaces très graves aux droits, à la sécurité ou à la vie des personnes

CP/AP (Brenan Linsley)



Sierra Leone : des soldats patrouillent la route près de Masiaka (2000)

## Une nouvelle ère

Depuis 1996, le Canada maintient que les menaces à la sécurité ont subi une transformation radicale par rapport à ce qu'elles étaient auparavant : la diminution du nombre de guerres opposant deux ou plusieurs pays a sans doute renforcé la sécurité des États, mais la multiplication des menaces transnationales, conjuguée à des dizaines de guerres civiles meurtrières, a accru l'insécurité des individus. Le Canada n'est d'ailleurs pas le seul à défendre ce point de vue. D'autres gouvernements, ainsi que des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales (ONG), ont attiré l'attention sur cette évolution. Les événements récents – depuis les attentats contre le World Trade Center jusqu'à la reconstruction de l'Afghanistan – ont d'ailleurs confirmé ces tendances.

La nature des conflits armés a changé au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, les guerres ont presque toujours lieu à l'intérieur d'un État, même si leur impact se fait sentir à travers le monde entier. Le plus souvent, on fait appel aux armes légères dans ces conflits, où les populations civiles sont la principale cible des affrontements. Les insurgés recrutent les enfants de force et la violence sexuelle devient un instrument de guerre tandis que le génocide et l'épuration ethnique font partie de l'arsenal employé par l'État. La démarcation entre la guerre et l'activité criminelle s'estompe alors que les groupes rebelles commettent des actes de brigandage organisé et que le pillage économique sert à justifier la poursuite des combats.

La mondialisation s'accompagne donc de nouvelles promesses et de nouvelles menaces à la fois. Des phénomènes transnationaux comme le terrorisme, l'activité criminelle internationale et le trafic des armes légères et de la drogue, de même que la traite des femmes et des enfants, augmentent les risques auxquels chacun de nous est exposé. Si riche de promesses qu'elle soit, la planétarisation a aussi un côté sinistre, qui nécessite qu'on élargisse la notion de sécurité et qu'on adopte une nouvelle approche face à cette nouvelle réalité.

## Une nouvelle approche de la sécurité

L'engagement du Canada envers la sécurité humaine est une réponse à cette nouvelle réalité mondiale. La sécurité humaine, axée sur la sécurité des personnes, apporte un complément nécessaire à la place privilégiée qu'on accordait jusqu'à tout récemment à la sécurité de l'État. En élargissant ainsi la notion de sécurité, celle-ci en vient à englober toute une gamme d'approches pour prévenir ou résoudre les affrontements violents, assurer la protection des populations civiles dans les zones de conflit et renforcer l'aptitude des États à accroître la sécurité de leurs citoyens.

Une politique de sécurité qui accorde une place privilégiée à la personne humaine est essentielle au renforcement de la sécurité nationale et internationale ainsi qu'à la promotion du bien-être et du développement humains. En dernière analyse, la sécurité de l'État et celle du système international dans son ensemble reposent sur la prévention et la résolution des conflits internes qui déchirent les États. Un État ouvert, tolérant et attentif, soucieux d'assurer la protection de tous ses citoyens – hommes, femmes, garçons et filles –, contribue à renforcer la sécurité humaine. Du même coup, celle-ci aide à renforcer la sécurité de l'État en confirmant sa légitimité et confortant sa stabilité. Toutefois, les États ne sont pas tous enclins à garantir la sécurité des personnes. Lorsqu'un État se montre agressif à l'extérieur, répressif à l'intérieur ou trop faible pour gouverner de manière efficace, la sécurité humaine est menacée.